Image not found or type unknown

Cdd de 6 mois ds le transport

Par **DUTIHL**, le **31/05/2010** à **17:01**

Bonjour,

J AURAIS UNE QUESTION, QUI NS A TRAVERS2 L ESPRIT A MES COLLEGUES DE TRAVAIL ET MOI MEME.

ns sommes tous en cdd de 6 mois ds le transport sous le code du travail et nn sur celui du transport routiers.
Et il s avere que nos heures supp st paye des lors que nous avons mis 20h en banque!

Est ce normal ou pas ?
Sachant que j ai pose la questions a mon RH et il m a repondu qu'il n existé pas de loi pour ça mais que c etais une decision interne a l entreprise!

je vous remercie par avance de vos reponse !

Cordialement.

Duthil Anne.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés